

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 22 février 2021**

*Présents :*

Mmes CALBRY Lydie, SANSON Michèle, TOMKOW Annie

MM. CARON Etienne, DERAS Thierry, DUMONT Baptiste, SAINT-SANS Christian, TOMKOW Bernard

Absents excusés et représentés : M. BECRET Christian (pouvoir à M. SAINT-SANS), M. ABRAHAM Miguel (pouvoir à M. CARON Etienne)

Secrétaire de séance : Mme TOMKOW Annie

---

La séance est ouverte à 14h00.

En raison des mesures sanitaires dues à la COVID 19, le conseil municipal se tient à huis clos dans la salle des fêtes pour respecter les mesures de distanciation.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION.**

Le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

**2. DELIBERATION POUR LES TRAVAUX EFFECTUES PAR LE SDE 76.**

M. Christian SAINT-SANS expose le dossier.

Les travaux de changement de tout l'éclairage public par des LED sur la D1 par le SDE 76 est en cours selon le programme suivant :

- Dépose de 42 lanternes vétustes et énergivores,
- Fourniture et pose de 42 lanternes avec source LED 75 W
  
- Montant total des travaux : 53 310, 00 € TTC
  
- Participation du SDE 76 : 33780,50 €
- Reste à financer par la commune : 19 529,00 € TTC

Pour financer les travaux, M. Saint-Sans demande au conseil municipal son accord pour contracter deux prêts auprès du Crédit agricole

- un prêt de 10 644,00 € remboursable sur 5 ans (taux 0,3 %)
- un prêt de 8 885,00 € correspondant à la TVA, remboursable sur 2 ans (taux 0,3 %). Cette TVA sera récupérée dans deux ans.
- Le coût total de ces deux prêts se monte à 149,30 €.

**Décision du conseil municipal : Adopté à l'unanimité.**

**3. DELIBERATION POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE.**

M. Christian SAINT-SANS expose le dossier.

L'état de la toiture de l'église, face nord et sud, nécessite d'importants travaux de rénovation.  
Les travaux ont été confiés à la Société GODEFROY pour un montant de 44 596,80 € TTC

Une demande de subvention est en cours pour ce dossier.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.

Le secrétaire de séance,



Mme TOMKOW Annie

Le maire,



M. TOMKOW Bernard